

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 23 OCTOBRE 2018

Etaient présents : Jean-Michel BOUCHY, Jean-Pierre LEFER, Claude DELALANDRE, Isabelle GEBLEUX, Maryline HAUDRECHY, Stéphane BOUCHER, Philippe ROGER, Emmanuel MACHU, Audrey DELICOURT, Clémence ROUSSEAU.

Etaient absents : Isabelle PENNEQUIN ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LEFER, Thierry MANSION ayant donné pouvoir à Audrey DELICOURT, Stéphanie DOUBRE, Stéphane THELLIER, Sophie BERTIN.

*Début de la séance à 20 H 10*

Madame Clémence ROUSSEAU est désignée secrétaire de séance.

**Monsieur BOUCHY demande l'ajout de trois points à l'ordre du jour :**

- **Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Fonds d'urgence exceptionnel**
- **Location de la salle annexe et de la salle de réunion**
- **Village Eud'min Cœur : adhésion**

### Approbation du compte rendu du 17 juillet 2018

Pas d'observation, le compte rendu est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

### Décision modificative : Amortissements

Monsieur BOUCHY propose aux membres du Conseil Municipal d'établir une décision modificative afin d'inscrire des crédits pour les amortissements suivants :

- Subvention reçue au titre de la PVR ruelle aux Loups d'un montant de 4 614 €
- Reste des travaux effectués pour l'extension du réseau d'eau ruelle aux Loups d'un montant de 223.50€

#### INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
13936 (040) : PVR	4 614.00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	4 390.50
		28041582 (040) : Bâtiments et installations	223.50
	<b>4614.00</b>		<b>4614.00</b>

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
023 (023) : Virement de la section d'investissement	4 390.50	777 (042) : Quote-part des subv d'inv.	4 614.00
6811 (042) : Dotation aux amort. Des immobilisations	223.50		
	<b>4614.00</b>		<b>4614.00</b>

**Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.**

## **Adhésion du SDIS au Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Somme**

Une demande d'affiliation volontaire du SDIS a été déposée auprès du centre de gestion de la Somme pour la gestion de ses personnels administratifs techniques et spéciaux.

La commune de Naours a 2 mois pour faire valoir ses droits à opposition, passé ce délai l'accord est tacite.

**Les membres du Conseil ne s'opposent pas à cette adhésion.**

## **Ajout d'un point à l'ordre du jour : Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Fonds d'urgence exceptionnel**

Monsieur BOUCHY informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Somme a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle pour les communes touchées par les inondations.

Monsieur BOUCHY expose les dégâts subis par la commune, et présente les devis pour les différents travaux :

Travaux de réparation du pont menant au cimetière : 4 107.54 € HT

Réparation de la clôture du terrain de football : 14 490.00 € HT

Travaux de voirie : 256 173.58 € HT

Monsieur BOUCHY propose de demander une subvention de 25 % du coût hors taxe soit 68 692.78 €.

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident :

- d'autoriser Monsieur BOUCHY à faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Somme.

## **Location de la salle annexe et de la salle de réunion**

Monsieur BOUCHY explique aux membres du conseil Municipal qu'il reçoit des demandes de location pour la salle annexe de la mairie ainsi que pour la salle de réunion « Sœurs de Compassions ».

**Après discussion il est décidé :**

- **d'autoriser M. BOUCHY à louer la salle annexe de la mairie ainsi que la salle de réunion « Sœurs de Compassions » uniquement pour des réunions.**
- **le prix sera de 100 euros pour la journée**
- **Cette recette sera perçue au titre de la régie de « cantine – garderie – salle des fêtes »**

## **Village Eud'min Cœur : adhésion**

Monsieur BOUCHY explique qu'il s'agit d'un titre « Village Eud'min Cœur » créé par une association défendant le patrimoine de la Somme. Le but étant de créer des événements entre plusieurs villages de la Somme ayant été sélectionnés. Pour participer à ce concours une contribution de 50 euros est demandée.

**Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.**

## **Informations de Monsieur le Maire**

- Cimetière : après discussion il est décidé de prévoir une réunion de travail pour l'élaboration d'un règlement du cimetière.
- L'antenne Orange sera installée sur le mat en haut du Chemin du Calvaire Benoît.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h05.